

Du 2 au 13 décembre 2019, la COP 25



Souvenez vous de la COP 21. L'Accord de Paris sur le climat était adopté il y a quatre ans. Une belle avancée !

L'idée était de limiter à 1,5 °C la hausse de la température moyenne de la Terre.

Les actions envisagées par l'Accord de Paris, on le savait, ne permettraient pas d'atteindre cet objectif. C'est à une hausse des températures moyennes de 2 °C qu'il fallait s'attendre.

Article 2

1. Le présent Accord, en contribuant à la mise en œuvre de la Convention, notamment de son objectif, vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment en :

a) Contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques;

b) Renforçant les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire;

c) Rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.

Un demi-degré d'écart, cela semble peu. Météo France [publie sur cette page](#) des éléments d'explication.

Et voilà que la hausse moyenne des températures pourrait être bien supérieure à 2 °C. Il faut dire que les actions sont insuffisantes, même pour un objectif à 2 °C.

Se lamenter ne sert à rien : il faut agir.

C'est ce que nous attendons de la vingt-cinquième Conférence des parties (COP 25) à l'accord des Nations-Unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Madrid du 2 au 13 décembre prochain.

L'enjeu des prochaines élections municipales et intercommunales

Les communes et les intercommunalités agissent dans différents domaines : éducation, culture, urbanisme, biodiversité, nature, logement, déplacements, voirie, propreté, déchets, sport, sécurité publique, action sociale, etc. Ces politiques doivent être pensées en elles-mêmes et les écologistes ont des choses à dire et à faire dans ces domaines. Il ne faut pas que les efforts dans ces domaines soient rendus inefficaces à cause des bouleversements climatiques.

Car oui, le réchauffement va continuer, nous pouvons juste agir pour limiter cette augmentation et en atténuer les effets.

Il faut que toutes les politiques soient pensées, interrogées au regard des changements climatiques à venir. C'est ce que devront faire les majorités municipales et intercommunales élues en mars 2020.

D'abord parce que la source des difficultés est en grande partie locale, comme le rappelle Antonio Guterres, secrétaire général des Nations-Unies.

Les villes étant responsables de plus de 70 % des émissions mondiales de CO₂, les choix qui seront faits en matière d'infrastructures urbaines dans les décennies à venir - sur la construction, le logement, l'efficacité énergétique, la production d'électricité et les transports - auront une « influence considérable sur la courbe des émissions »

António Guterres- Sommet des Maires – Copenhague – 10 octobre 2019

Ensuite parce que le niveau local est le niveau idéal pour limiter les conséquences du réchauffement climatique et faire jouer les solidarités du vivre ensemble.

Pour nous, écologistes, faire face au réchauffement climatique et à ses conséquences ne doit laisser personne de côté. L'écologie, c'est l'affaire de tous pour tous.

Le maire de Moirans et les adjointes

Le maire de Moirans (24 ans de mandat) est un vieux politicien. Manifestement, il méprise les femmes.

Quand *Libération* l'interroge sur ses difficultés en tant que maire, il pleurniche parce que la moitié des adjoints doivent être des adjointes.



«Dans le même temps, le métier s'est complexifié, administrativement, juridiquement et techniquement. Un maire seul ne peut plus s'en sortir, il lui faut une équipe d'adjoints solides, difficile à composer, d'autant que les lois et règlements, notamment la parité, ne nous aident pas. J'ai toujours

Heureusement, il ne se représentera pas aux prochaines élections.

Inventer un nouveau modèle



Nous avons critiqué la faiblesse des ambitions du Plan Climat air énergie territorial (PCAET) de la Communauté d'agglomération du pays Voironnais (CAPV).

Nous lisons avec intérêt l'édito de Jean-Paul Bret, président de la CAPV, dans le [Mag](#) de novembre.

Avec cet extrait :

Si toute l'humanité vivait comme les Français, il faudrait 2,7 planètes. Les pays développés ont bâti leur prospérité sur un modèle socio-économique productiviste et énergivore, tributaire de ressources fossiles à bas prix que l'on a longtemps supposées inépuisables. Nous savons désormais que non seulement les énergies fossiles ne sont pas inépuisables mais plus largement que la logique de développement qui, depuis la première révolution industrielle, a prévalu dans les pays occidentaux n'est pas un modèle soutenable, ni d'un point de vue environnemental, ni d'un point de vue sanitaire, ni même d'un point de vue économique et social. L'origine anthropique du dérèglement climatique appelle une profonde mutation de notre perception du monde, de nos modes de pensée, de nos modes de vie et de nos façons d'agir.

Un édito titré « Inventer un nouveau modèle ». En effet !

La stratégie de LREM pour les élections municipales



Le parti *La République en marche* (LREM) n'est pas à l'aise avec les élections locales parce qu'il n'est pas à l'aise avec l'autonomie des collectivités locales. Sa politique est de réduire les capacités d'intervention des communes.

Le parti LREM a été fondé dans le sillage d'un homme, Macron, qui décide de tout mais n'a pas d'intérêt pour les communes.

Les perspectives électorales ne sont pas bonnes. Nous ne sommes plus en juin 2017 quand, dans la foulée de l'élection présidentielle, il a obtenu une large majorité à l'Assemblée nationale avec son allié le MODEM. Le risque d'échouer à conquérir des villes est élevé. En soi pour ce parti, ce n'est pas bon politiquement.

Ce ne serait pas si grave que cela s'il n'y avait pas la question du Sénat : le Sénat est élu par un collège électoral composé d'élus locaux. Pour avoir des sénateurs ou des sénatrices élu.e.s, LREM doit gagner des sièges dans les conseils municipaux.

Sur ses idées ? Ce serait peu efficace au regard de l'objectif (avoir des élu.e.s). La stratégie est donnée dans son *Précis de campagne à l'attention des candidats progressistes et leurs équipes* intitulé *2020 - Le guide* (publié par le JDD).

Avec cet exemple de la page 18, envisageant la situation d'une ville de gauche aux élections nationales, qui est passée à droite :

Dans cette configuration, il faut que Véronique crée un espace politique. Par exemple, en créant un rapport de force avec le maire sur un ou deux sujets emblématiques et si possible en lien avec la transition écologique. Sachant qu'elle a très peu de chances d'arriver en tête au premier tour, deux scénarios se présentent :

- ✓ **Scénario n°1** : elle est 3e ou 4e au premier tour, en obtenant près de 11% des suffrages, elle peut négocier avec le maire et lui apporter une crédibilité écologiste modérée
- ✓ **Scénario n°2** : la liste de Véronique arrive deuxième juste derrière le maire. Elle peut discuter avec le PS et les verts pour faire battre ce dernier et prendre la tête de la nouvelle majorité municipale

LREM - Précis de campagne à l'attention des candidats progressistes et leurs équipes - page 18

Pour nous, faire de la politique, c'est porter un projet.

Les élections municipales à Voiron dans les archives de la *Documentation écologique voironnaise*

La Documentation écologique voironnaise vient de publier un nouveau document, [*Les écolos et les municipales à Voiron*](#).

Une histoire qui commence en 1976, avec la création d'une association, le Comité écologique Voiron Chartreuse (CEVC).

Le CEVC est aujourd'hui une association environnementale, qui n'a plus d'activités politiques. À l'époque, cela allait de pair.

Le dossier retrace la vie de l'écologie politique à Voiron, des débuts avec le CEVC à aujourd'hui.